

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF****DELIBERATION n°12/2015**  
**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2015**Conseillers en exercice : 23  
Présents : 22  
Excusés : 1  
Pouvoirs : 1  
Votants : 23**SÉANCE DU 24 MARS 2015**

L'an deux mille quinze, le mardi vingt-quatre Mars, à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 19 mars 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

**PRESENTS** : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Laurence MARGAILLAN, Sylvie DAVILLER, Adjoint,  
Mesdames, Messieurs : Jean-Marie BELLONE, Claudine NAVARRO, Colette ZALMA, Christine VAUTRIN, Erwann LE NEGRATE, Grégory MARCUCCI, Christian FARALDI, Aline ZANI, Hélène GARDET, Virginie CHABERT, Jean-Louis MILLO, Théodore PAPPALO, Annie BARBIER, Jean-François PIOVESANA, Olivia LEVINGSTON, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES** : Jean-Pierre MAURIN qui a donné pouvoir à Christian GORACCI.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Grégory MARCUCCI

Monsieur Christian GORACCI, Adjoint aux Finances présente à l'Assemblée le budget primitif de l'exercice 2015 qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : 5.710.072,51 €  
Section d'investissement : 3.565.876,52 €

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré :

**APPROUVE** le budget primitif 2015 tel que présenté par le Maire, chapitre par chapitre avec reprise des résultats.

21 votes *POUR*  
2 *ABSTENTIONS* (Mr MILLO, Mme ZANI)

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Emmanuel DELMOTTE.

Certifié exécutoire,  
Les formalités de publicité ayant été  
Effectuées le  
Et la délibération expédiée à la  
Sous-préfecture le